

Secteur N - Souain

MA06 MA07 MA08 MA09 MA10

Description générale du secteur mémoriel

La plaine centrale de Champagne est dominée par de légères hauteurs, offrant une perspective étendue et éloignée. Cette caractéristique paysagère accentue les effets climatologiques. La craie constitue l'élément principal du sol et une culture intensive est facilitée par les vastes étendues de la plaine.

Le secteur de Souain, localisé à proximité du camp militaire de Suippes (14 000 hectares), est un véritable champ de mémoire avec la présence de 5 sites emblématiques du front de Champagne : monument ossuaire de Navarin, nécropole nationale de la Crouée, cimetière de la 28^{ème} brigade, cimetière de l'Opéra, ossuaire de la Légion étrangère Henry Farnsworth. L'étalement des biens du sud-ouest au nord-est du village de Souain nécessite 3 zones tampons distinctes.

Les 5 sites composant le secteur sont liés historiquement à la deuxième bataille de Champagne, ils marquent chacun une spécificité forte des événements. A l'automne 1915, une vaste offensive française tente de percer les lignes allemandes. Les Poilus, équipés d'un nouvel uniforme, emportent la 1^{ère} tranchée allemande, mais la progression est stoppée sur la hauteur de Navarin. Ce couloir de terre, courant du monument de la 28^{ème} Brigade (parallèles de départ) au monument ossuaire de Navarin (arrêt de la progression), est significatif de la souffrance et du sacrifice des Hommes de la Grande Guerre.

Brève description textuelle de la (des) zone(s) tampon(s)

Le secteur mémoriel de Souain se compose de 5 sites situés à proximité de la commune : à l'ouest la nécropole de Souain, dite « La Crouée » et la nécropole de la 28^e Brigade (zone tampon commune), à l'est la nécropole nationale de l'Opéra et le monument-ossuaire de la Légion-étrangère (zone tampon commune), au nord le monument ossuaire de Navarin (zone tampon propre)

MA06 Nécropole nationale française & cimetière militaire allemand de la Crouée

La nécropole nationale de la Crouée borde la sortie nord du village de Souain. Le portail ouvre sur une longue allée bordée d'arbres qui monte jusqu'au cimetière aménagé sur une légère hauteur. Un chemin menant au cimetière allemand longe la nécropole sur la gauche. La zone tampon correspond au rayon de protection des 100 m figurant sur la carte communale.

MA07 Nécropole nationale française de l'Opéra

La nécropole nationale de l'Opéra se situe au milieu de champs de cultures ouverts, à proximité d'un chemin et de la source de la rivière l'Ain, dont les berges sont bordées d'arbres feuillus.

MA08 Nécropole nationale française de la 28^e Brigade "La ferme des Wacques"

La nécropole nationale de la 28^{ème} brigade est implantée à l'ouest de Souain, non loin de la D19, sur une petite butte au milieu de champs cultivés. Un petit chemin de terre permet d'accéder au cimetière.

MA09 Nécropole nationale française du monument-ossuaire de la Légion étrangère (Henri Fansworth)

Le Monument ossuaire de la Légion étrangère FARNSWORTH a la particularité de se situer dans le

camp de Suippes, le long de l'ancienne voie reliant Souain à Tahure (village détruit). La zone tampon reprend le rayon de protection des 35 m.

MA10 Ossuaire français de Navarin : monument aux morts des Armées de Champagne

Le monument ossuaire de Navarin culmine sur le sommet de la cote 185 en bordure de la D977, au nord de Souain. Edifié sur une parcelle comportant les traces édifiantes de l'ancien champ de bataille. La zone tampon s'appuie sur un périmètre de protection adaptée (bien inscrit MH).



Vue d'ensemble de la nécropole de la Crouée à l'ossuaire de Navarin (en fond d'horizon). La D977 (à droite) souligne l'axe de progression de l'offensive française du 25 septembre 1915.

Michel Godin 2014



**Nécropole nationale de la 28^{ème} Brigade
Michel Godin 2014**



**Vue d'ensemble de la nécropole de l'Opéra et de l'ossuaire de la Légion étrangère (parcelle boisée à droite du périphérique) et la partie nord-ouest du camp de Suippes.
Michel Godin 2014**



**Monument ossuaire de Navarin
Michel Godin 2014**

Liste de(s) sites et de leur(s) attribut(s) majeur(s)	MA06 Nécropole nationale française & cimetière militaire allemand de la Crouée	MA06-1 Nécropole nationale française de la Crouée -disposition centrale et symétrique de 8 ossuaires MA06-2 Cimetière militaire allemand de la Crouée et ossuaire surmonté d'une grande croix en pierre rouge de Trèves
	MA08 Nécropole nationale française de l'Opéra	MA08-1 Croix monumentale en pierre MA08-2 Stèle funéraire du Colonel Tesson
	MA07 Nécropole nationale française de la 28e Brigade "La ferme des Wacques"	MA07-1 Six tombes collectives MA07-2 tombe privée

	MA09 Nécropole nationale française du monument-ossuaire de la Légion étrangère (Henri Fansworth)	MA09-1 Monument mortuaire MA09-2 Deux ossuaires
	MA10 Ossuaire français de Navarin : monument aux morts des Armées de Champagne	MA10-1 Chapelle comportant des centaines de plaques MA10-2 Crypte
Eventuellement, liste de(s) attribut(s) secondaire(s)	Sites	
		Site MA07 - Nécropole nationale française de l'Opéra - MA07 -b1 Monument du 44 ^{ème} RI - MA07 -b2 Monument du 60 ^{ème} RI
	Zone(s) tampon(s)	
		ZT du site MA07 - MA07-t1 Ancien site de la ferme de Navarin
	Zone d'interprétation	- MA06-i1 Musée de l'association des Amis du Poilu de Souain - MA06-i2 Centre d'interprétation de Suippes <i>Marne 14-18</i>
		- MA07-i1 Monuments commémoratifs des 2 ^{ème} RMZ et 354 ^{ème} RI - MA07-i2 Plaque commémorative du 3 ^{ème} RMZ
- MA10-i1 Nécropole nationale de Sommepy-Tahure - MA10-i2 Salle franco-américaine de Sommepy-Tahure - MA10-i3 Monument des 170 ^{ème} et 174 ^{ème} RI - MA10-i4 Monument américain du Blanc-Mont - MA10-i5 Cote 191 - Massiges		

MA06 - Nécropole nationale française & cimetière militaire allemand de la Crouée

ICONOGRAPHIE



Vue aérienne de la nécropole de la Crouée et du cimetière allemand
Michel Godin 2014

Brève description textuelle des limites du site

La nécropole nationale de la Crouée est située au nord ouest du village de Souain-Perthes-les-Hurlus à proximité de la D977. Son étendue est impressionnante et couvre la ligne d'horizon à l'ouest. Le cimetière allemand, d'une surface moindre, se profile au fond. Un grillage bas clôture la nécropole française où des arbres marquent partiellement les contours, alors qu'une épaisse haie délimite le cimetière allemand.

1. Identification du site MA06

1.1 Liste des attributs majeurs du site

MA06-1 nécropole nationale de la Crouée (disposition

	centrale et symétrique de 8 ossuaires et de deux petits monuments) MA06-2 cimetière allemand (ossuaire surmonté d'une grande croix en pierre rouge de Trèves)		
1.2 Coordonnées géographiques			
Coordonnées géographiques du site	Centre X 4°32'16,7281" – Y 49°11'17,5158"		
	Points extrêmes du site X 4°32'5,1055" – Y 49°11'21,4272" X 4°32'7,3364" – Y 49°11'23,3512" X 4°32'21,2701" – Y 49°11'11,29556" X 4°32'27,4912" – Y 49°11'15,5193"		
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	Centre des attributs majeurs X 4°32'18,8313" – Y 49°11'16,6596" X 4°32'9,0854" – Y 49°11'20,9909"		
1.3 Commune(s) concernée(s)	Commune : Souain-Perthes-les-Hurlus CP : 51 553 Maire : Jean-Marie de Grammont		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans le bien s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	7,16 ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
Nécropole nationale de la Crouée 38.A-1	Parcelle N°0066	Ministère de la Défense	
Cimetière allemand 38.A-2	Parcelle N°0066	Ministère de la Défense	
1.7 Gestionnaires concernés			
Nécropole nationale de la Crouée MA06-1	DMPA+ONAC-VG		
Cimetière allemand MA06-2	VDK - SESMA		
2.1 Description du site			
2.1a Représentative du paysage de Champagne, la nécropole de la Crouée offre, du fait de sa profondeur, une légère ondulation pour s'élever à l'horizon. Un portail ouvre sur une longue allée bordée d'arbres qui monte jusqu'au cimetière aménagé sur une hauteur dominant le village de Souain-Perthes-les-Hurlus. D'une superficie de 60.384 m ² , La nécropole nationale de la Crouée compte 9 034 tombes individuelles et 8 ossuaires où reposent 21 688 corps de soldats français (dont 8.498 inconnus). Au total y reposent 30.732 corps. Son plan est un quadrilatère à l'ordonnement parfaitement symétrique et très aérée, le mât des			

couleurs campe en position centrale. Huit ossuaires sont disposés de part et d'autre de deux obélisques couverts de plaques de marbre blanc sur lesquels sont gravés sur les quatre faces les noms des combattants identifiés qui y reposent. La stèle de chaque ossuaire indique gravé, le nombre de corps qu'il contient et le nom des communes ou lieux-dits où ces corps ont été relevés, ce qui est assez rare. Ainsi dans l'ossuaire n°1 reposent 1192 français relevés sur la commune de Souain; dans l'ossuaire n°2: 4350 français inconnus relevés sur les communes de Souain et Suippes; dans l'ossuaire n°3: 4148 français relevés sur les communes de Manre, Mesnil-les-Hurlus; ossuaire n°4 385 Français relevés sur la commune de Souain; Ossuaire n°5: 430 français relevés sur les communes de Sainte-Marie à Py, Perthes, Mesnil et Hurlus; Ossuaire n°6: 4446 français relevés à Perthes, Tahure et Beauséjour; ossuaire N°7: 4334 français relevés à Navarin, Perthes, La Goutte, Saint-Hilaire, Saint Souplet; ossuaire n° 8: 1243 Français relevés sur la commune de Souain.

Le cimetière allemand se prolonge dans la perspective, une simple haie végétale l'individualise. Il s'étend sur 14.708m², 13.783 soldats allemands reposent dans ce cimetière, dont 10 216 inconnus dans deux grands ossuaires et 2464 en sépultures individuelles ornées de croix en granit gris. Situé au bout de la nécropole nationale dont il est séparé par un ossuaire surmonté d'une grande croix et bordée par un muret en pierre rouge de Trèves. Au centre du cimetière se trouve un monument commémoratif formé d'un cube de pierres sur lequel repose une vasque funéraire ornée d'une grande couronne de feuilles de chêne et de laurier. Elle porte une épitaphe "Aux frères tombés au combat/le fidèle souvenir d la Thuringe/1914/1918, Dieu vous a créé années grises/et vous constitue garde du temps/....".

2.1b

Cette vaste nécropole est la 3^e plus importante de France, elle recueille essentiellement les corps des soldats tombés lors de l'offensive du 25 septembre 1915. Située sur une hauteur, elle offre une perspective sur l'ancien champ de bataille face au camp militaire de Suippes. Les pertes humaines furent considérables.

Créée en 1919 et aménagée de 1920 à 1924, pour le regroupement les corps exhumés de bon nombre de petits cimetières, tombes et fosses communes des secteurs de Souain, Tahure, Perthes-les-Hurlus, Beauséjour, le Mesnil-lès-Hurlus, Hurlus, Saint-Hilaire-le-Grand, Saint-Souplet, Sainte-Marie-à-Py, Manre, et Suippes ainsi que des sépultures de Tirailleurs Algériens. Ici, on prend le soin d'indiquer sur les ossuaires les lieux où les dépouilles mortelles ont été relevées. Les derniers regroupements sont opérés dans la décennie 1970. La nécropole est entièrement restaurée en 2010-2011.

Le cimetière allemand est aménagé après la guerre par l'Etat français pour inhumer dignement les soldats allemands. Les croix de bois ont été remplacées par des croix de pierre à partir de 1972 par le VDK. Un monument commémoratif a été érigé au centre du cimetière, probablement par le Land de Thuringe.

Le peintre expressionniste allemand August Make, tué le 26 septembre 1914 à Perthes-les-Hurlus, est inhumé dans un des ossuaires du cimetière allemand. La tombe du poète français Léo LATIL, tombé le 27 septembre 1915 à Navarin, est visible dans la nécropole de la Crouée. Une gerbe commémorative est annuellement déposée à la nécropole de la Crouée à l'occasion de la cérémonie de Navarin. Le 20 septembre 2014, une évocation historique «*Si loin, si proche, l'enfer du moulin*» associant des figurants français et allemands a été présentée dans la parcelle située en contre-bas de la nécropole. Cette représentation rappelait les combats du moulin de Souain et mettait l'accent sur la réconciliation franco-allemande.

2.2 Description des attributs secondaires dans le site

Aucun attribut secondaire recensé dans le bien individuel

3. La participation du site à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

<p>3.1 Contribution individuelle sítel à la VUE de la série, raisons du choix du bien individuel (application de la grille des qualités)</p>	<p><u>Histoire des rites funéraires</u> -Troisième plus grande nécropole militaire française, elle est évocatrice de la mort de masse et des offensives françaises de l'année 1915. Elle offre une incroyable visibilité d'un champ de croix à l'infini accroissant l'immensité du sacrifice.</p> <p><u>Qualités paysagères et horticoles</u> -Une architecture épousant le mouvement du sol et le paysage : l'accès se fait par une longue allée plane menant à la base de la nécropole, la progression révèle peu à peu l'étendue du champ funéraire. Une douce élévation permet de distinguer progressivement chaque alignement de croix pour se fondre, pour les plus éloignés, dans l'horizon.</p> <p><u>Commémoration et attachement locale</u> -La contigüité du cimetière allemand rapproche et unie perpétuellement les adversaires d'hier dans l'architecture du site mais également dans les commémorations désormais franco-allemandes. Discret et de taille plus réduite, il est masqué par un léger relief en hauteur et délimité par une épaisse haie. -La dimension historique franco-allemande se trouve consolidée par la présence de personnalités artistiques de renom des deux pays : le peintre allemand Auguste Macke et le poète français Léo Latil.</p>
<p>3.2 Authenticité et intégrité du site</p>	<p>1) intégrité : l'allée d'approche préserve les abords de la nécropole d'éventuels travaux d'entretien de la D977 (un hangar entrave un peu sa visibilité à partir de cet axe) 2) authenticité : bonne conservation, les tombes ont été restaurées en 2010-2011. Les arbres bordant la nécropoles ont été plantés postérieurement à la création de la nécropole.</p>
<p>4. Etat de conservation du site</p>	
<p>4.1 Niveau actuel de conservation</p>	<p>- Bon</p>
<p>4.2 Facteurs affectant le site individuel ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement</p>	<p>- La topographie du lieu présente des conditions favorables à l'établissement d'éoliennes. - Cimetière allemand : certaines plaques métalliques de l'ossuaire (sur lesquelles figurent les noms) ont été subtilisées.</p>

4.3 Mesures envisagées pour la conservation du site	-Les plaques subtilisées vont être prochainement remplacées par les services du VDK.
5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant le site	
5.1. Bibliographie concernée site	- Léo LATIL, <i>Lettres d'un soldat</i> , éditions Bloud et Gay 1916, 48 pages. -Anna MESEURE a, <i>Macke</i> , éditions Taschen 1991, 95 pages -Jacqueline LAISNE, <i>Pour l'honneur de Théo et des caporaux de Souain</i> , éditions Isoète 1994
5.2. Documentation de référence pour le site (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	-AD, -DMPA, -Mairie de Souain-Perthes-les-Hurlus, -Association des Amis du Poilu de Souain

ZONE TAMPON	
Zone tampon pour le site MA06	
Brève description textuelle des limites de la zone tampon	
La zone tampon reprend les contours de la nécropole et exclut au sud-est les abords du village de Souain-Perthes-les-Hurlus. Elle permet d'établir un écran de protection d'une profondeur de 500 m au nord et de 250 au sud. Le bois Guillaume, localisé au nord-ouest, couvre la perspective visuelle dans cette direction.	
1. Identification de la zone tampon	
1.1 Liste des attributs secondaire de la zone tampon	aucun
1.2 Coordonnées géographiques	
De la zone tampon	X 4°31'21,91" – Y 49°11'40,02" X 4°31'34,81" – Y 49°11'48,77" X 4°32'9,25" – Y 49°10'54,27" X 4°32'30,87" – Y 49°11'33,66"
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	
1.3 Communes concernées	Commune : Souain-Perthes-les-Hurlus CP : 51 553 Maire : Jean-Marie de Grammont
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT	
1.5 Superficie totale	66,15 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	- Parcelles n° 15, 32, 17, 34, 35, 50, 31, 6, 23, 22
1.7 Gestionnaires concernés	
Gestionnaires privés	
2. Description des attributs secondaires de la zone tampon	
La zone tampon ne détient pas d'attributs secondaires	

Site MA07 - Nécropole nationale française de l'Opéra			
ICONOGRAPHIE			
Nécropole nationale de l'Opéra Département de la Marne 2015			
Brève description textuelle des limites du site			
Située en retrait de l'ancienne route menant de Souain à Tahure (Village détruit inclus dans le camp de Suippes), la nécropole nationale de l'Opéra est discrètement adossée à la source de l'Ain. Une grande étendue herbeuse mène à son enclos composé d'un bas muret soigné.			
1. Identification du site MA07			
1.1 Liste des attributs majeurs du site	MA07-1 10 tombes collectives MA07-2 Tombe du Lieutenant Louis Damez		
1.2 Coordonnées géographiques			
Coordonnées géographiques du site	Centre X 4°30'37,2967" - Y 49°10'57,3621"		
	Points extrêmes du bien X 4°30'35,6240" – Y 49°10'57,1878" X 4°30'36,5316" – Y 49°10'58,8116" X 4°30'37,7864" – Y 49°10'55,9991" X 4°30'38,5915" – Y 49°10'56,2204"		
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	Centre des attributs majeurs X 4°30'37,2430" – Y 49°10'57,4704" X 4°30'37,9458" – Y 49°10'56,4920"		
1.3 Commune(s) concernée(s)	Commune : Souain-Perthes-les-Hurlus CP : 51 553 Maire : Jean-Marie de Grammont		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans le bien s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	0,24 ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
MA07-1 10 tombes collectives	Parcelle n° 0031	Ministère de la Défense	Propriétaire du monument/élément matériel si différent
MA07-2 Tombe du Lieutenant Louis	Parcelle n° 0031	Ministère de la	Propriétaire du

Damez		Défense	monument/élément matériel si différent
1.7 Gestionnaires concernés			
MA07-1 10 tombes collectives	DMPA+ONAC-VG		
MA07-2 Tombe du Lieutenant Louis Damez	DMPA+ONAC-VG		
2.1 Description du site			
<p>2.1a</p> <p>La nécropole de l'Opéra se trouve juste à proximité de la source de l'Ain au cheminement sinueux bordé d'arbres ce qui confère au lieu une certaine sérénité. Une borne portant l'inscription « <i>Les soldats qui reposent ici ont donné leur vie pour la France</i> » est disposée sur le bord de la route. Elle indique préalablement l'espace permettant l'accès à la nécropole après le franchissement d'une vaste étendue herbeuse. Un léger mouvement de terrain incline la petite nécropole près des rives de l'Ain. Une intimité particulière se dégage de cet espace mortuaire de taille réduite à l'architecture singulière et homogène. L'entrée, déportée sur la gauche, est constituée de deux petites grilles fixes et d'une chaîne. Le mât des couleurs est implanté dans l'allée centrale et les tombes collectives, au nombre de 10, contenant 121 corps, sont surmontées de croix plus hautes, elles portent les noms des combattants tombés à l'automne 1915. Elles n'ont pas été regroupées en ossuaire et respectent ainsi le rite d'inhumation du temps de guerre. Toutes les tombes, individuelles et collectives, sont agrémentées d'un petit massif et d'une bordure en béton moulé aux coins curieusement arrondis. Parmi les 43 tombes nominatives se détache une sépulture à la conception différente et composée d'un granit rose, celle du lieutenant Louis Damez tombé le 4 octobre 1915. Face à la nécropole un banc de pierre disposé auprès d'un arbre massif et de la route permet au passant de se ressourcer tout en contemplant la nécropole et le paysage de la source de l'Ain.</p> <p>2.1b</p> <p>Ce lieu, proche des premières lignes, fut choisi pour édifier une place d'armes dans le cadre de la préparation de l'offensive du 25 septembre 1915. Les combattants la baptisèrent « Place de l'Opéra » en raison de sa forme en hémicycle et du va et vient incessant de troupes à cet endroit devenu le carrefour de deux larges tranchées, rappelant également le lieu éponyme parisien. Des postes de commandement et une ambulance divisionnaire y étaient installés. Des abris creusés dans la craie accueillaient les blessés dans l'attente de leur évacuation.</p> <p>Cimetière provisoire créé à l'automne 1915, il est aménagé après la guerre à l'initiative de la famille d'un soldat inhumé en ce lieu. A l'origine 164 soldats y reposaient, aujourd'hui, il ne reste que 144 sépultures, une vingtaine de corps ont été retirés à la demande des familles. Les militaires reposant dans ce cimetière appartenaient principalement aux régiments d'infanterie coloniale, aux bataillons de chasseurs à pied, aux régiments de la Légion étrangère, aux tirailleurs algériens et aux régiments d'Infanterie territoriale. Presque toutes les tombes datent de l'offensive de l'automne 1915, représentatives des unités engagées dans la seconde bataille de Champagne.</p> <p>Blaise Cendrars, très gravement blessé au bras droit, y est sûrement passé en redescendant de Navarin le 28 septembre 1915. Georges-Victor Hugo, petit-fils du célèbre écrivain, aquarelliste-peintre a composé des tableaux sur ce secteur, dont l'Opéra. Des gestes privés honorent régulièrement certaines tombes avec des fleurs.</p>			
2.2 Description des attributs secondaires dans le site			
Aucun attribut secondaire recensé			

3. La participation du site à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)	
3.1 Contribution individuelle site à la VUE de la série, raisons du choix du bien individuel (application de la grille des qualités)	<p><u>Histoire des rites funéraires</u> -De taille réduite, elle comprend différentes nationalités d'unités engagées dans la deuxième bataille de Champagne (troupes coloniales et Légion étrangère). Composée de 10 tombes collectives et de quelques tombes individuelles.</p> <p><u>Éléments renvoyant au statut pendant la guerre</u> Nécropole édifié à l'emplacement historique du lieu-dit de « l'Opéra ». Vaste carrefour logistique établi pour la deuxième bataille de Champagne et comprenant une ambulance expliquant la présence de la nécropole à proximité.</p> <p><u>Qualités paysagères et horticoles</u> -La nécropole nationale de l'Opéra s'imbrique délicatement dans le paysage de la source et le sillage de la source de L'Ain parsemé de hauts arbres. -L'architecture relève d'une initiative privée et présente des particularités uniques (bordures des tombes stylisée, - -- Nécropole invitant à une certaine retenue : son accès s'effectue par la traversée d'un vaste terre-plein embelli d'arbres et d'un banc en pierre, comme une représentation du couloir permettant le passage du monde des vivants au lieu de repos éternel.</p>
3.2 Authenticité et intégrité site	<p>1) intégrité : d'une conception singulière, cette nécropole a gardé ses éléments d'après-guerre, dont une tombe privée ne correspondant pas aux normes des tombes militaires.</p> <p>2) authenticité : la nécropole est le seul lieu préservant la mémoire de l'endroit et de sa toponymie.</p>
4. Etat de conservation du site	
4.1 Niveau actuel de conservation	<p>- bon - les bordures des tombes réalisées en béton nécessitent une restauration (descellement).</p>
4.2 Facteurs affectant le site ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement	<p>aucun</p>
4.3 Mesures envisagées pour la conservation du site	
5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant le site	
5.1. Bibliographie concernée par le site	<p>- Blaise CENDRARS, <i>La Main coupée</i>, éditions Denoël, 1946.</p>

5.2. Documentation de référence pour le site (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	-AD, -DMPA, -Maire de Souain-Perthes-les-Hurlus, -Association des Amis du Poilu de Souain

ZONE TAMPON MA07	
Zone tampon pour le site	
Brève description textuelle des limites de la zone tampon	
Les champs entourant le bien et bordant le camp de Suippes assure l'intégrité visuelle du bien aux quatre points cardinaux.	
1. Identification de la zone tampon	
1.1 Liste des attributs secondaire de la zone tampon	La zone tampon ne comporte pas d'attribut secondaire
1.2 Coordonnées géographiques	
De la zone tampon	X 4°32'50,85" – Y 49°11'29,05" X 4°33'19,98" – Y 49°11'49,37" X 4°33'21,52" – Y 49°11'4,31" X 4°33'38,19" – Y 49°11'7,44"
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	
1.3 Communes concernées	Commune : Souain-Perthes-les-Hurlus CP : 51 553 Maire : Jean-Marie de Grammont
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT	0
1.5 Superficie totale	70,81 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	-Lieu-dit l'Opéra, parcelles n° : 22, 23, 24, 30, 27, 28, 29. -Lieu-dit la voie de Tahure, parcelles n° : 22, 23, 24, 25, 26
Propriétaire public	
1.7 Gestionnaires concernés	
Gestionnaires privés	
...	...
2. Description des attributs secondaires de la zone tampon	
La zone tampon ne comporte pas d'attribut secondaire	

Site MA08 - Nécropole nationale française de la 28^e Brigade "La ferme des Wacques"

ICONOGRAPHIE



Nécropole nationale de la 28^{ème} Brigade
Centre d'interprétation «Marne 14-18 »

Brève description textuelle des limites du site

La surface de la nécropole nationale de la 28^{ème} Brigade a la forme d'un losange orienté nord-ouest sud-est. L'espace est ouvert et n'est pas équipé de clôture. Un chemin épouse les contours de l'angle est et l'angle ouest est bordée par un champ.

1. Identification du site MA08

1.1 Liste des attributs majeurs du site

MA08-1 Calvaire en pierre
MA08-2 Stèle funéraire du Colonel Tesson

1.2 Coordonnées géographiques

Coordonnées géographiques du site	Centre du bien X 4°33'21,2045'4 6 Y 49°11'29,5552''		
	Points extrêmes du bien X 4°33'19,5754'' – Y 49°11'28,7864'' X 4°33'19,8594'' – Y 49°11'30,7719'' X 4°33'22,6806'' – Y 49°11'28,5996'' X 4°33'23,4569'' – Y 49°11'29,1333''		
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	Centre des attributs majeurs X 4°33'20,4908'' – Y 49°11'29,8265'' X 4°33'20,3520'' – Y 49°11'30,0892''		
1.3 Commune(s) concernée(s)	Commune : Souain-Perthes-les-Hurlus CP : 51 553 Maire : Jean-Marie de Grammont		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans le bien s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	0,44 ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
MA08-1 Calvaire en pierre	Parcelle n°0002	Ministère de la Défense	
MA08-2 Stèle funéraire du Colonel Tesson	Parcelle n°0002	Ministère de la Défense	
1.7 Gestionnaires concernés			
MA08-1 Calvaire en pierre	DMPA+ONAC-VG		
MA08-2 Stèle funéraire du Colonel Tesson	DMPA+ONAC-VG		
2.1 Description du site			
2.1a			
<p>Le cimetière de la 28^e brigade est implanté au nord de la ferme des Wacques, non loin de la D19 reliant Souain à Saint-Hilaire-le-Grand, sur une petite butte (cote 160) au milieu de champs cultivés. Un long chemin de terre rectiligne permet d'accéder au cimetière.</p> <p>Son plan circulaire surprend ; il est unique sur le front ouest, surtout pour une nécropole française. Elle s'étend sur une surface de 3.340m² : une allée de stèles de pierre en forme de croix cubiques conduit à une double rangée de croix de pierre et de bornes funéraires, disposée en cercle à l'image d'un <i>cromlech</i> celtique (menhirs), entourant un imposant calvaire orienté face à l'Est. Il est composé de 147 tombes individuelles.</p> <p>L'impressionnant calvaire de pierre constitue l'axe central de la nécropole, campé sur un large socle circulaire comportant des plaques enchâssées sur le pourtour et portant les noms des officiers supérieurs tombés à l'automne 1915. Sur le transept de la croix une plaque indique: « <i>Aux morts de la XXVIII^{ème} Brigade</i> » et à sa base l'épithaphe suivante: « <i>Calvaire érigé par le R. R. Doncoeur aumônier de la 28^{ème} Brigade – Que les jeunes générations se souviennent du sacrifice de leurs aînés</i> ». Les croix de pierre composant le cercle intérieur (au plus près du calvaire) regroupent les gradés et les petites stèles des hommes du rang, plus nombreuses, dessinent un contour plus vaste et plus bas. La tombe du colonel Tesson, commandant le 35^e RI et tombé le 29 septembre 1915, est située à l'entrée dans l'axe du calvaire. Cette architecture traduit la foi de son initiateur. La croix monumentale commande la disposition hiérarchique des sépultures : les officiers composent le premier cercle au plus près de</p>			

la croix, les sous-officiers et soldats constituent un second cercle aux stèles serrées, dressées comme un rempart. Les pierres proviennent des carrières de Lorraine d'Euville. Ensemble paysager sobre et sans clôture, le mât des couleurs indique l'entrée dans le site et quatre arbres, deux bouleaux et deux résineux encadrent l'allée des stèles menant au calvaire.

2.1b

Le 25 septembre 1915, jour de l'offensive de Champagne, le secteur des Wacques était la position de départ de la 28^{ème} Brigade (35^{ème} RI et 42^{ème} RI). Cet engagement dura jusqu'au 30 septembre et fut très meurtrier avec la perte de 1.133 hommes. En avril 1919, Paul Doncoeur, aumônier à la 28^{ème} Brigade et Père franciscain, revient sur les lieux et constate avec effroi les corps abandonnés et sans sépultures des camarades tombés 4 ans auparavant. Il décide, avec une dizaine de volontaires de la 28^{ème} Brigade, de relever les corps dispersés et de leur donner une sépulture digne. Il fait édifier un monument à l'emplacement même des parallèles de départ de la 28^e Brigade. Pour ce faire, il obtient le renfort de Tirailleurs indochinois et d'une douzaine de prisonniers autrichiens. Les fonds nécessaires sont rapidement réunis et la nécropole est inaugurée le 25 septembre 1919 par Monseigneur Tissier, évêque de Châlons-sur-Marne. Cette nécropole est la première en date dans sa forme définitive, elle est spirituellement et matériellement l'œuvre d'un seul homme, Paul Doncoeur, comme celle de Saint-Benoît-La-Chipotte spirituellement l'œuvre pensée par l'abbé Collé.

Depuis 1945, le Service des nécropoles militaires assure l'entretien du site devenu « Nécropole nationale de Souain –28^e Brigade», site récemment réaménagé dans un ensemble paysager. Dans les années 1970, le service des sépultures regroupe les fosses communes à la nécropole nationale de la Crouée en constituant 8 ossuaires. 775 corps seront ainsi séparés de leurs camarades de la 28^{ème} Brigade; ils étaient inhumés sous les 34 croix de pierre. On y a placé récemment le Monument du 44^e régiment d'infanterie et le Monument du 60^e régiment d'infanterie, suite au remembrement agricole élevés initialement dans les champs à l'est de Saint-Hilaire-Le Grand.

Le 35^e régiment d'infanterie (Belfort), régiment appartenant à la 28^e Brigade lors de la Grande Guerre organise systématiquement une prise d'armes lorsqu'un détachement est de passage dans les camps de Champagne.

2.2 Description des attributs secondaires dans le site

MA08-b1 - Monument du 44^{ème} régiment d'infanterie

Suite à un remembrement, ce monument implanté initialement dans les champs à l'est de Saint-Hilaire-le-Grand, a été installé en 1985 dans la nécropole nationale de la 28^{ème} Brigade à gauche de l'allée menant au calvaire. Le 44^{ème} RI a été engagé dans l'offensive de Champagne du 25 au 29 septembre 1915 et il a eu 480 tués. Ce monument, en forme de stèle cubique, comporte sur les 4 faces la liste des noms des victimes sur des plaques de bronze, dont le Colonel Bouffez, chef de corps du 44^{ème} RI.

MA08-b2 - Monument du 60^{ème} régiment d'infanterie

Suite à un remembrement, ce monument implanté initialement dans les champs à l'est de Saint-Hilaire-le-Grand, a été installé en 1985 dans la nécropole nationale de la 28^{ème} Brigade à droite de l'allée menant au calvaire. Monument constitué d'un socle et d'un petit obélisque. Une plaque de bronze indique « Aux morts du 60^{ème} RI – Attaques des 25 au 29 septembre 1915 » et la croix chrétienne est gravée sur l'obélisque.

3. La participation du site à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

<p>3.1 Contribution individuelle site à la VUE de la série, raisons du choix du bien individuel (application de la grille des qualités)</p>	<p><u>Histoire des rites funéraires</u></p> <p>-Premier monument commémoratif de la Grande Guerre à être inauguré en 1919 (réalisé en 4 mois sur l'initiative privée et énergique du Père Paul Doncoeur).</p> <p>-Nécropole circulaire reflétant une forte identité spirituelle et d'esprit de corps. Configuration unique d'un lieu de recueillement des vivants, mais également du lien qui unit les morts de par leur disposition. Celle-ci invite le visiteur à suivre le mouvement incurvé tout en parcourant le paysage des yeux sur 360°.</p> <p><u>Objet architectural ayant des qualités plastiques</u></p> <p>-Disposition architecturale circulaire singulière et exceptionnelle, marginale de la conception académique des nécropoles militaires, ainsi que des stèles funéraires individuelles de type « mégalithe ». Le calvaire monumental est le point central de l'alignement des stèles orientées vers l'intérieur.</p> <p><u>Éléments renvoyant au statut pendant la guerre</u></p> <p>-Edifié sur les lieux mêmes d'engagement de la 28^{ème} Brigade lors de l'offensive française du 25 septembre 1915.</p>
<p>3.2 Authenticité et intégrité du site</p>	<p>1) intégrité : l'agencement du cimetière est respecté et ses composants intacts. Intégrité visuelle préservée. Les ossuaires ont été transférés dans la nécropole nationale de la Crouée de Souain.</p> <p>2) authenticité : la structure minérale originelle (pierre d'Euville) semble inaltérable aux affres du temps. Seul l'espace paysager a évolué depuis 1919 (disparition des traces du champ de bataille et remise en culture des terres)</p>
<p>4. Etat de conservation du site</p>	
<p>4.1 Niveau actuel de conservation</p>	<p>-Bon état de conservation</p> <p>-Entretien favorisant l'aspect paysager et l'esthétisme du lieu.</p>
<p>4.2 Facteurs affectant le site ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement</p>	<p>-La topographie du lieu présente des conditions favorables à l'établissement d'éoliennes.</p> <p>-L'accès en voiture par le chemin de terre est incertain lors de la mauvaise saison (chemin déformé par les engins agricoles).</p>
<p>4.3 Mesures envisagées pour la conservation du site</p>	

5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant le site	
5.1. Bibliographie concernée par le site	<ul style="list-style-type: none"> - Pierre MAYOUX , <i>Paul DONCOEUR – Aumônier militaire</i> Editions Presses d’Ile de France, 1966, 372 pages -Dominique AVON, <i>Paul Doncoeur s.j. (1880 – 1961)</i>, Paris, Editions du Cerf, coll « Histoire » 2001, 393 p.
5.2. Documentation de référence pour le site (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> -AD, -DMPA, -Mairie de Souain-Perthes-les-Hurlus -Association des Amis du poilu de Souain

ZONE TAMPON	
Zone tampon pour le site MA08	
Brève description textuelle des limites de la zone tampon	
La zone tampon coiffe le bien au nord, à l'est et à l'ouest par de vastes champs. Un long boqueteau étendu au nord-ouest couvre la perspective dans cette direction.	
1. Identification de la zone tampon	
1.1 Liste des attributs secondaire de la zone tampon	La zone tampon ne comporte pas d'attribut secondaire
1.2 Coordonnées géographiques	
De la zone tampon	X 4°30'10,07 – Y 49°10'54,28'' X 4°30'25,83 – Y 49°10'19,07'' X 4°30'47,93'' – Y 49°11'22,97'' X 4°31'13,17'' – Y 49°10'45,68''
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	
1.3 Communes concernées	Commune : Souain-Perthes-les-Hurlus CP : 51 553 Maire : Jean-Marie de Grammont
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT	0
1.5 Superficie totale	148,92 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	Parcelles n° 17, 16, 21, 20, 57a
Propriétaire public	
1.7 Gestionnaires concernés	
Propriétaires privées	Parcelles n° 17, 16, 21, 20, 57a
...	...
2. Description des attributs secondaires de la zone tampon	
La zone tampon ne comporte pas d'attribut secondaire	

Site MA09 - Nécropole nationale française du monument-ossuaire de la Légion étrangère (Henri Fansworth)

ICONOGRAPHIE



Ossuaire de la Légion étrangère Henry Farnsworth
Département de la Marne 2015

Brève description textuelle des limites du site

Le monument ossuaire est bordé par la piste menant de Souain à Tahure (village détruit). La surface représente une parcelle rectangulaire dont les délimitations sont représentées par une plantation de sapin et d'un petit grillage.

1. Identification du site MA09

1.1 Liste des attributs majeurs du site	MA09-1 Deux ossuaires MA09-2 Plaques comportant 130 noms
1.2 Coordonnées géographiques	
Coordonnées géographiques du site	Centre du site X 4°33'55,7610" – Y 49°11'47,9265"

	Points extrêmes du bien X 4°33'53,4980'' – Y 49°11'49,0549'' X 4°33'55,2387'' – Y 49°11'49,9493'' X 4°33'56,0519'' – Y 49°11'49,0342'' X 4°33'58,1444'' – Y 49°11'46,7101''		
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	Centre des attributs majeurs X 4°33'56,7272'' – Y 49°11'47,1180'' X 4°33'56,7272'' – Y 49°11'47,1177''		
1.3 Commune(s) concernée(s)	Commune : Souain-Perthes-les-Hurlus CP : 51 553 Maire : Jean-Marie de Grammont		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans le site s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	0,46 ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
MA09-1 Deux ossuaires	Pas de parcelle (camp militaire de Suippes)	Ministère de la Défense	
MA09-2 Plaques comportant 130 noms	Pas de parcelle (camp militaire de Suippes)	Ministère de la Défense	
1.7 Gestionnaires concernés			
MA091 Deux ossuaires	DMPA+ONAC-VG		
MA09-2 Plaques comportant 130 noms	DMPA+ONAC-VG		
2.1 Description du site			
<p>2.1a Le Monument ossuaire de la Légion étrangère est situé au nord-est du village de Souain sur l'ancienne voie menant à Tahure (village détruit). Il marque l'entrée d'une zone boisée intégrée au camp militaire de Suippes. Il est l'unique ossuaire dédié à la Légion étrangère de la Première Guerre mondiale à travers le souvenir d'un des leurs : Henry Farnsworth, écrivain américain. Edifié au fond d'une parcelle rectangulaire, une allée de cailloux d'agrément dessinant une croix conduit à une ouverture permettant d'accéder à l'intérieur du monument par le côté nord (surface du monument : 374 m²). Fermé par une enceinte en pierre, deux ossuaires composent son centre et des plaques de marbre noir rappellent le nom des volontaires étrangers tombés en ces lieux. Sur le mur du fond est sculptée une croix où des épitaphes en français et en américain sont visibles de part et d'autre. La pierre qui compose le monument vient de Souppes (Seine-et-Marne). Masqué par une haute haie de résineux, le monument-ossuaire se dévoile au dernier instant de l'approche.</p>			
<p>2.1b L'emplacement du monument est le point central du terrain d'attaque des 1^{er} et 2^e régiments de marche de la Légion étrangère le 25 septembre 1915 (situé entre Navarin et le bois Sabot). Les assauts répétés de la Légion furent stoppés par la 2^e position allemande (tranchées des Gretchen et</p>			

<p>de la Kultur).</p> <p>D'initiative privée, le monument fut créé par William Farnsworth, citoyen américain, pour y inhumer son fils Henry, engagé dans le 2^e régiment de marche, mort pour la France le 28 septembre 1915 au bois Sabot. L'architecte du Monument de la Légion étrangère est Alexandre Marcel, architecte de la Couronne de Belgique et des Maharadjahs hindous. Il réalisa entre autres la Tour Japonaise et le Pavillon Chinois de Bruxelles. Construit en 6 mois, il fut inauguré le 3 novembre 1920 par le général Duport et Monseigneur Tissier (le camp de Suippes n'était pas créé à cette période).</p> <p>De par sa situation au sein du camp militaire de Suippes, son accès n'est pas libre et de petites cérémonies sont ponctuellement organisées à l'occasion du passage de détachements de la Légion étrangère dans les camps militaires de Champagne. Le 20 septembre 2015, une importante cérémonie commémorant le centenaire de l'offensive de 1915 réunissait exceptionnellement les drapeaux des 1^{er} et 2^e régiments étrangers.</p>	
<p>2.2 Description des attributs secondaires dans le site</p>	
<p>3. La participation du site à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)</p>	
<p>3.1 Contribution individuelle du site à la VUE de la série, raisons du choix du bien individuel (application de la grille des qualités)</p>	<p><u>Histoire des rites funéraires</u></p> <p>-De par sa nature, la dimension internationale est l'essence même de la Légion étrangère et ce monument est son unique ossuaire de la Grande Guerre. Il symbolise l'engagement des étrangers au service de la France par le regroupement des corps de ceux devenus français par « le sang versé ».</p> <p><u>Éléments renvoyant au statut pendant la guerre</u></p> <p>-Ossuaire édifié par initiative privée sur les lieux mêmes de l'engagement des unités de Légionnaires lors de la deuxième bataille de Champagne.</p> <p><u>Commémoration et attachement locale</u></p> <p>-Véritable temple à ciel ouvert, sa présence dans le camp militaire renforce la sacralisation de ce corps d'élite. Les unités de la Légion étrangères s'y rendent fréquemment et rendent hommage à leurs anciens dans la plus grande intimité.</p> <p>-Le 2^{ème} régiment de marche de la Légion étrangère a accueilli des hommes de lettres de renom tels que Blaise Cendrars et Alan Seeger. Ce régiment était composé de bon nombre de volontaires américains.</p>
<p>3.2 Authenticité et intégrité du site</p>	<p>1) intégrité : Dans son ensemble le monument possède tous ses éléments et n'a subi aucune dégradation. Le camp militaire permet le maintien du paysage historique et offre une visibilité sur la butte de Souain et le bois Sabot, enjeux des combats de 1915.</p> <p>2) authenticité : L'architecture minérale, simple et robuste, est bien préservée. Le positionnement historique est cohérent et l'identité du lieu respectée. La croissance des</p>

	sapins entourant la parcelle grandit l'impression mémorielle du bien.
4. Etat de conservation du site	
4.1 Niveau actuel de conservation	- Bon - Certaines plaques de marbres noirs sont fendues
4.2 Facteurs affectant le site individuel ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement	- Réalisation d'un parcours de tir à l'est du bien
4.3 Mesures envisagées pour la conservation du site	-Merlon de terre délimitant le parcours de tir
5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant le site	
5.1. Bibliographie concernée par le site	SEEGER Alan et ARCHER William- <i>Poems by Alan SEEGER</i> – Editions Charles Scribner's Sons 1916 – 134 pages. DESVIGNES Genviève – <i>Les épaulettes rouges</i> - Maison Paquez et fils avril 1977, 108 pages.
5.2. Documentation de référence pour le site (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	-AD, -Mairie de Souain Perthes-les-Hurlus, -Association des Amis du Poilu de Souain, -DMPA -Musée de la Légion étrangère (Aubagne)

ZONE TAMPON	
Zone tampon pour le site MA09	
Brève description textuelle des limites de la zone tampon	
<p>Le bien est incorporé au camp militaire de Suippes et cette vaste étendue (près de 14000 ha) n'est pas régie par la réglementation foncière (absence de parcelles cadastrales). En accord avec les autorités militaires, il a été décidé de transposé autour du bien un rayon de protection de 100 m. (code des Collectivités territoriales, art 22-23-5)</p>	
1. Identification de la zone tampon	
1.1 Liste des attributs secondaire de la zone tampon	La zone tampon ne comporte pas d'attribut secondaire
1.2 Coordonnées géographiques	
De la zone tampon	
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	
1.3 Communes concernées	Commune : Souain-Perthes-les-Hurlus CP : 51 553 Maire : Jean-Marie de Grammont
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT	0
1.5 Superficie totale	7,68 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	
Propriétaire public	Ministère de la Défense
1.7 Gestionnaires concernés	
	Ministère de la Défense
2. Description des attributs secondaires de la zone tampon	
La zone tampon ne comporte pas d'attribut secondaire	

Site MA10 - Ossuaire français de Navarin : monument aux morts des Armées de Champagne

ICONOGRAPHIE



Monument orienté nord-est – vue de face
CDT Marne

Brève description textuelle des limites du site

Les abords du monument-ossuaire de Navarin sont constitués à l'est par la D977 et à l'ouest par une petite étendue terre représentative de l'ancien champ de bataille laissée en l'état.

1. Identification du site MA10

1.1 Liste des attributs majeurs du site	MA10-1 Chapelle MA10-2 Crypte ossuaire	
1.2 Coordonnées géographiques		
Coordonnées géographiques du site	Centre du site X 4°32'30,2598'' – Y 49°13'4,3237''	
	Points extrêmes du bien X 4°32'26,1239'' – Y 49°13'4,4640'' X 4°32'26,4089'' – Y 49°13'1,8742'' X 4°32'34,0572'' – Y 49°13'8,6153''	
	Coordonnées géographiques des attributs majeurs	Centre des attributs majeurs X 4°32'31,4597'' – Y 49°13'6,6598'' X 4°32'31,4597'' – Y 49°13'6,6598''

1.3 Commune(s) concernée(s)	Commune : Souain-Perthes-les-Hurlus CP : 51 553 Maire : Jean-Marie de Grammont		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans le bien s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	1,9 ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
MA10-1 Chapelle	Parcelle n° 22	Fondation du monument aux morts des armées de Champagne et ossuaire de Navarin (propriété privée)	Propriétaire du monument/élément matériel si différent
MA10-2 Crypte ossuaire	Parcelle n° 22	Fondation du monument aux morts des armées de Champagne et ossuaire de Navarin (propriété privée)	Propriétaire du monument/élément matériel si différent
1.7 Gestionnaires concernés			
MA10-1 Chapelle	Fondation du monument aux morts des armées de Champagne et ossuaire de Navarin		
MA10-2 Crypte ossuaire	Fondation du monument aux morts des armées de Champagne et ossuaire de Navarin		
2.1 Description du site			
2.1a			
<p>Le monument-ossuaire de Navarin est implanté à proximité de la D977, au nord de Souain. Il est composé d'une imposante pyramide, œuvre des architectes Bauer et Perrin. Il est bordé d'anciens réseaux de tranchées encore bien visibles, portant les stigmates des combats. Des stèles privées, un peu perdues, gisent à l'endroit même où des combattants sont tombés. Pyramide monumentale dont les arrêtes dessinent les points cardinaux et lieu de mémoire majeur, le monument aux armées de Champagne est une pyramide de granit des Vosges et de pierre de Bourgogne surmontée de trois statues de soldats à l'attitude déterminée. Il est surmonté d'un groupe de trois statues en pierre, œuvre du sculpteur Maxime Réal del Sarte, qui représentent à la demande du général Gouraud, trois soldats au combat engagés dans l'attaque qui devait chasser l'ennemi hors de France : le soldat du centre a les traits du général Gouraud lui-même ; le soldat de droite a les traits de Quentin Roosevelt, neveu du président des Etats-Unis Théodore Roosevelt, mort pour la France le 14 juillet 1918 près de Fère-en-Tardenois ; le soldat de gauche a les traits du frère du sculpteur Réal del Sarte tué au Chemin</p>			

des Dames.

Sur le socle du monument sont inscrits les numéros des divisions qui ont combattu en Champagne (divisions d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et division aérienne française ; 4 divisions américaines, le 1^{er} régiment polonais, 2 brigades russes, 1 brigade tchécoslovaque).

À l'intérieur du monument, on pénètre dans une **chapelle** dont les murs sont tapissés de plus de 1 000 plaques commémoratives apposées par les familles des soldats disparus. En bas se situe une **crypte** où ont été déposés dans des caves funéraires les restes de 10 000 soldats, la plupart anonymes, tués au cours des combats en Champagne. Les dernières volontés du général Gouraud, décédé en 1946, étaient d'être inhumées au milieu des soldats qu'il avait commandés. Il repose au centre de la crypte. Son chef d'état-major, le général Prételat repose à ses côtés.

2.1b

Point culminant marquant l'endroit où l'offensive française du 25 septembre 1915 a été arrêtée. Le nom de l'ossuaire a été emprunté à une ferme située au sud-est de la hauteur (aujourd'hui dans le camp militaire de Suippes) et détruite par les combats. C'est aussi à partir de ce promontoire que partit l'offensive franco-américaine du 26 septembre 1918.

Érigé par la volonté du Général Gouraud et de ses compagnons d'armes de la IV^e Armée, le monument-ossuaire de Navarin a été inauguré en 1924.

Il est entretenu et administré par la Fondation du monument aux morts des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin, créée par l'Association du souvenir aux morts des Armées de Champagne et à leur chef le général Gouraud, qui organise chaque année en juin ou en septembre une importante cérémonie constituée d'une messe et d'une prise d'armes.

L'écrivain Blaise Cendrars, légionnaire au 2^e régiment de marche, a perdu sa main droite à l'est de la ferme de Navarin le 28 septembre 1915. Le soldat cycliste et futur ministre Roger Salengro fut fait prisonnier dans le secteur de Navarin le 7 octobre 1915 en tentant de récupérer le corps de son ami le sergent Demailly.

2.2 Description des attributs secondaires dans le site

-MA10-b1 La croix Cassat

Sur le terrain bosselé, en bordure de la tranchée allemande de Lübeck, une haute croix en fer forgé est dédiée à Aristide Amédée Cassat, disparu en ce lieu le 27 septembre 1915.

Le sentier marqué par les passages, indique que de nombreux visiteurs parcourent le site.

-MA10-b2 Les stèles Fouchet et Hudault

Disposées dans l'angle de la lisère sud de la parcelle n°22, deux stèles nominatives et une troisième anonyme évoquent la disparition de Marius Fouchet et de Paul Marie Hudault à l'automne 1915.

Ces stèles sont ornées d'une croix de pierre pour l'une et d'une colonne représentant du lierre et une ancre de marine pour l'autre.

3. La participation du site à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

3.1 Contribution individuelle du site à la VUE de la série, raisons du choix du bien individuel (application de la grille des qualités)

Objet architectural ayant des qualités plastiques

-Architecture monumentale haute et massive, très singulière, surmontée de trois combattants figés se détachant dans le ciel et l'horizon.

Éléments renvoyant au statut pendant la guerre

-Edifié sur le point central de l'ancien front de Champagne,

	<p>il en constitue le monument majeur.</p> <p>Commémoration et attachement locale</p> <p>-Monument-ossuaire d'une portée mémorielle internationale, il énumère sur ses faces supérieures toutes les unités françaises et étrangères présentes en Champagne. Le symbolisme et les traces des combats visibles aux abords interpellent le passant sur les événements historiques, alors que l'intérieur invite au recueillement. Une importante cérémonie y est donnée annuellement à la mémoire de tous les combattants de Champagne.</p>
3.2 Authenticité et intégrité site	<p>1) intégrité : le monument, de par l'ampleur de ses attributs d'origine, produit toujours une forte impression à l'extérieur et à l'intérieur.</p> <p>2) authenticité : depuis 1994, reconstruction du parvis et de son escalier, reconstruction partielle de l'accès à la crypte, éclairage extérieur du monument. La parcelle comportant les traces de l'ancien champ de bataille renforce la puissance évocatrice du lieu.</p>
4. Etat de conservation du site	
4.1 Niveau actuel de conservation	- Bon (entretien régulier du monument-ossuaire (extérieur et intérieur)
4.2 Facteurs affectant le site ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement	<p>-Problème d'infiltration d'eau et ventilation insuffisante (altération des joints extérieurs et des peintures intérieures)</p> <p>-Petite érosion de la partie supérieure (sculptures) due à son exposition aux intempéries</p>
4.3 Mesures envisagées pour la conservation du site	<p>Travaux de restauration effectués pour le centenaire de 2015 (ventilation et peinture adaptée).</p> <p>Nettoyage des faces extérieures et consolidation des joints.</p>
5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant le site	
5.1. Bibliographie concernée par le site	<p>- Pierre MAYOUX, <i>Paul DONCOEUR – Aumônier militaire</i>, Editions Presses d'Ile de France, 1966, 372 pages</p> <p>-Gilles Bernard Lachaux, <i>Batailles de Champagne</i>, Editions Histoire et Collections, 2008</p> <p>- Gisèle BIENNE, <i>La ferme de Navarin</i>, Editions Gallimard-2008, 144 pages</p> <p>-Stéphane TISON, <i>Comment sortir de la guerre ?(1870-1940)</i>, Presses universitaires de rennes, 2011, pages 195-197, 202-205, 323-326</p>

	- Julie D'ANDURAUIN, <i>Le Général Gouraud. Un Colonel dans la Grande Guerre</i> , thèse (directeur J. Frémeaux), Paris-Sorbonne, 2009 (à paraître, Éditions Perrin 2016)
5.2. Documentation de référence pour le site (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	-AD, -Mairie de Souain-Perthes-les-Hurlus, -Association des amis du poilu de Souain -Association du souvenir de Sommepey -Fondation du monument aux morts des armées de Champagne et ossuaire de Navarin

ZONE TAMPON	
Zone tampon pour le site MA10	
Brève description textuelle des limites de la zone tampon	
Le bien bénéficiant d'une inscription MH fait l'objet d'une réflexion pour la détermination d'un périmètre de protection adaptée pouvant remplir également le rôle de zone tampon.	
1. Identification de la zone tampon	
1.1 Liste des attributs secondaire de la zone tampon	MA10-t1 Site de la ferme de Navarin (à confirmer) MA10-t2 6 Stèles privées
1.2 Coordonnées géographiques	
De la zone tampon	4°32'6,7723"E – 49°13'6,9723"N 4°32'30,9888"E – 49°12'50,4779"N 4°32'31,9537"E – 49°13'22,8361"N 4°32'56,1700"E – 49°13'6,3403"N
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	X X
1.3 Communes concernées	Commune : Souain-Perthes-les-Hurlus CP : 51 553 Maire : Jean-Marie de Grammont
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT	0
1.5 Superficie totale	78,54 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	Partie ouest : 8, 20, 21, 29, 24, 44, 23, 8, 18, 27, 20, 18
Propriétaire public	Partie est : camp militaire de Suippes (Ministère de la Défense)
1.7 Gestionnaires concernés	
N° Parcelle	Ministère de la Défense
2. Description des attributs secondaires de la zone tampon	
La ferme de Navarin désigne une ancienne ferme-auberge située à proximité de la route menant dans les Ardennes. Initialement appelée ferme de Rougemont, elle est dénommée « Navarin » depuis la fin du XIX ^{ème} siècle. Cette évolution toponymique semble s'expliquer à travers la personnalité de son ancien propriétaire, Parfait Camus : ce dernier aurait-il participé aux combats de la baie de Navarin (Grèce) en 1827 ? Par sa verve peu accueillante, il annonçait régulièrement en patois aux gens de passage : « <i>Anhue n'a va rin</i> », que l'on peut traduire par « <i>Aujourd'hui, il n'y a rien</i> ».	
La ferme fut l'enjeu de combats acharnés en septembre 1915 et en février 1916.	

Située dans le camp de Suippes, son emplacement est décelé par un énorme buis, dernier témoin de son emplacement.

ZONE D'INTERPRETATION	
Zone d'interprétation pour le site MA06-10	
1. Identification de la zone d'interprétation	
1.1 Liste des attributs secondaire de la zone d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> - MA06-i1 Musée de l'association des Amis du Poilu de Souain - MA06-i2 Centre d'interprétation de Suippes <i>Marne 14-18</i> -MA10-i1 Nécropole nationale de Sommepey-Tahure -MA10-i2 Salle franco-américaine de Sommepey-Tahure -MA10-i3 Monument des 170ème et 174ème RI -MA10-i4 Monument américain du Blanc-Mont -MA10-i5 Cote 191 – Massiges -MA10-i6 Nécropole nationale de Minaucourt-le-Mesnil-les-Hurlus - MA10-i7 Cimetière militaire de Laval-sur-Tourbe - MA10-i8 Nécropole nationale de Saint-Jean-sur-Tourbe - MA10-i9 Nécropole nationale de Somme-Suippe - MA10-i10 Nécropole nationale de Suippes - MA10-i11 Nécropole nationale de la ferme de Suippes
1.2 Coordonnées géographiques	
Des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)	<ul style="list-style-type: none"> -X 4°32'35,85'' – Y 49°11'2,12'' -X 4°31'55,38'' – Y 49°7'55,36'' -X 4°32'19,49'' – Y 49°14'19,60'' -X 4°33'30,59'' – Y 49°15'2,75'' -X 4°35'54,77'' – Y 49°15'17,49'' -X 4°32'1,47'' – Y 49°17'3,60'' -X 4°45'16,40'' – Y 49°11'37,53'' -X 4°43'43,22'' – Y 49°10'51,42'' -X 4°41'5,38'' – Y 49°8'21,49'' -X 4°40'34,53'' – Y 49°7'41,06'' -X 4°35'11,18'' – Y 49°6'56,10'' -X 4°32'12,64'' – Y 49°8'2'' -X 4°30'54,08'' – Y 49°7'6,58''
1.3 Communes concernées	<ul style="list-style-type: none"> Suippes 51553 Souain Perthes-les-Hurlus 51559

	Sommepy-Tahure 51544 Sainte-Marie à Py 51501 Saint-Etienne à Arne 08379 Aure 08031 Manre 08271 Gratreuil 51280 Fontaine-en-Dormois 51255 Rouvroy-Ripont 51470 Cernay-en-Dormois 51104 Ville-sur-Tourbe 51640 Massiges 51355 Minaucourt-le-Mesnil-les-Hurlus 51368 Wargemoulin-les-Hurlus 51659 Laval-sur-Tourbe 51317 Saint-Jean-sur-Tourbe 51491 Somme-Tourbe 51547 Somme-Suippe 51546
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la zone d'interprétation	6806 habitants
1.5 Superficie totale	257,97 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaires privés	
MA10-i3 Monument des 170ème et 174ème RI – Souvenir Français	Parcelle n°0017
MA10-i5 Cote 191 – Massiges – Association la Main de Massiges	Parcelle n°57 (a, b, c, d)
MA10-i7 Cimetière militaire de Laval-sur-Tourbe – Souvenir Français	Parcelles 5 et 6
Propriétaires publics	
MA06-i1 Musée de l'association des Amis du Poilu de Souain - commune de Souain Perthes-les-Hurlus)	Parcelle n°0003
MA06-i2 Centre d'interprétation de Suippes <i>Marne 14-18</i> - Communauté de Communes de Suippes et de Vesle	Parcelle n°0093
MA10-i1 Nécropole nationale de Sommepy-Tahure – DMPA-ONACVG	Parcelle n°0016
MA10-i2 Salle franco-américaine de Sommepy-Tahure – commune de Sommepy-Tahure	Parcelle n°0140
MA10-i4 Monument américain du Blanc-Mont - ABMC	Parcelles n°0017 et 0018
MA10-i6 Nécropole nationale de Minaucourt-le-Mesnil-les-Hurlus – DMPA-ONACVG	Parcelle n°68
MA10-i8 Nécropole nationale de Saint-Jean-sur-Tourbe – DMPA-ONACVG	Parcelle n°23
MA10-i9 Nécropole nationale de Somme-Suippe – DMPA-ONACVG	Parcelle n°86

MA10-i10 Nécropole nationale de Suippes – DMPA-ONACVG	Parcelle n°33
MA10-i11 Nécropole nationale de la ferme de Suippes	Parcelle n°310
1.7 Gestionnaires concernés	
Parcelles n°0017, 5 et 6	Souvenir français
Parcelle n°57 (a, b, c, d)	Association la Main de Massiges
Parcelle n°0003	Association des Amis du Poilu de Souain
Parcelle n°0093	Communauté de communes de Suippes et de Vesle
Parcelle n°16, 68, 23, 86, 33, 310	DMPA-ONACVG
Parcelle n°0140	Association du souvenir de Sommepy
Parcelles n°0017 et 0018	ABMC
2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation	
<p>MA06-i1 Musée de l'association des Amis du Poilu de Souain Créé en 1990 et installé dans l'ancienne école de la mairie de Souain-Perthes-les-Hurlus, il regroupe des objets et des documents en rapport avec le secteur et les événements du village (moulin de Souain, affaire des caporaux de Souain). Ouvert les dimanches après-midi en juillet et août. Et géré par l'association.</p> <p>MA06-i2 Centre d'interprétation de Suippes <i>Marne 14-18</i> Le centre d'interprétation, ouvert depuis décembre 2006, propose une présentation interactive de la Grande guerre en Champagne, des bornes biométriques permettent de suivre l'itinéraire d'un combattant ou d'un civil et de revivre son expérience. Le parcours débute par un film et peut l'objet d'une visite guidée. Des expositions sont régulièrement proposées. Situé dans le sous-sols de la maison des associations de Suippes, il est visitable 10 mois dans l'année (fermeture annuelle en décembre et janvier). Structure gérée par la communauté de communes de Suippes et Vesle. La commune de Sommepy y dépose une gerbe chaque 11 novembre.</p> <p>MA10-i1 Nécropole nationale de Sommepy-Tahure La nécropole nationale de Sommepy-Tahure comprend 2 201 corps dont 721 en ossuaire (704 inconnus). Cette nécropole regroupe en grande partie les corps de soldats français tombés en 1918. Etabli sur une légère pente à l'ouest de Sommepy à l'écart de la D20, il a été aménagé de 1920 à 1924 : une large allée centrale conduit à l'ossuaire et un mâât des couleurs domine la nécropole.</p> <p>MA10-i2 Salle franco-américaine de Sommepy-Tahure La reconstruction de la mairie-école de Sommepy a été financée par l'aide américaine. Au 1^{er} étage, les murs de la salle d'honneur rappellent les unités françaises et américaines qui ont libérées le territoire de la commune, mais également les titres des donateurs américains (associations, écoles, institutions...). Véritable mémorial franco-américain, le lieu est entretenu et préservé par l'association du souvenir de Sommepy-Tahure qui propose des visites sur rendez-vous.</p> <p>MA10-i3 Monument des 170^{ème} et 174^{ème} RI Monument édifié sur le bord de la D20 à l'est de Sommepy par les anciens combattants des 170^{ème} et 174^{ème} RI à la mémoire des combattants tombés lors de la reconquête du secteur en septembre 1918. Propriété du Souvenir français le monument entretenu avec le concours de la commune de</p>	

Sommepy-Tahure.

MA10-i4 Monument américain du Blanc-Mont

Le Blanc-Mont est la hauteur symbolisant l'engagement des troupes américaines en Champagne à l'été et l'automne 1918 (2^{ème}, 42^{ème}, 36^{ème} et 93^{ème} DIUS). Propriété de l'ABMC, cet important monument à tour angulaire a été inauguré en 1937 (20 m de haut et terrasse panoramique), il est situé au nord de Sommepy-Tahure sur la route menant à Saint-Etienne-à-Arnes (D320). Site réaménagé en 2005, il est ouvert en permanence et la tour est visitable sur rendez-vous.

MA10-i5 Cote 191 – Massiges

Site réhabilité par l'association *La Main de Massiges* depuis 2008. Promontoire naturel qui fut l'enjeu de terribles combats tout au long de l'année 1915 (guerre des mines, offensives de février et septembre 1915...). Un impressionnant réseau de tranchées a été fidèlement restauré sur 3 ha (nettoyage des entonnoirs de mines, observatoires, poste de secours...). Des panneaux explicatifs jalonnent le parcours de visite. Lieu historique et mémoriel à la fois, il est d'accès libre et 28 000 visiteurs ont été recensés en 2014-2015. Une prise d'armes y est célébrée tous les ans.

MA10-i6 Nécropole nationale de Minaucourt-le-Mesnil-les-Hurlus

Historiquement appelé cimetière du Pont de Marson, il fut aménagé de 1922 à 1929 et sa dernière réfection date de 1997. Il s'étend sur 43 944m² et contient 21 292 corps de soldats français dont plus de la moitié ne sont pas identifiés et reposent dans 6 ossuaires. 25 soldats tchèques et 2 soldats serbes sont également recensés. Régulièrement, les corps récemment relevés du secteur de la Main de Massiges sont inhumés dans la nécropole, dont les corps du Sous-Lieutenant Arthur Leguay en 2012 et du soldat Albert Dadure en 2014.

MA10-i7 Cimetière militaire de Laval-sur-Tourbe

Petit cimetière (40 tombes) entretenu par les familles et donné au Souvenir français en 1929 (inauguré en 1933). Disposé au nord du village, il revêt un caractère particulier de par la disposition des tombes et des monuments privés, l'architecture paysagère lui confère une certaine intimité.

MA10-i8 Nécropole nationale de Saint-Jean-sur-Tourbe

Une ambulance est installée dans l'église du village en 1915, cette activité donne lieu à l'édification d'un cimetière provisoire. Nécropole de 12 600m² aménagé en 1922-1923, elle est composée de 2 222 tombes. Restauré en 1972.

MA10-i9 Nécropole nationale de Somme-Suippe

Implantée à la sortie est de Somme-Suippe, un peu en retrait de la D31, elle a été aménagée en 1924 et restaurée en 1971. Elle détient 4 950 corps dont 1368 répartis en 3 ossuaires. Deux monuments régimentaires (dont celui du 50^{ème} RI) sont visibles en bordure.

MA10-i10 Nécropole nationale de Suippes

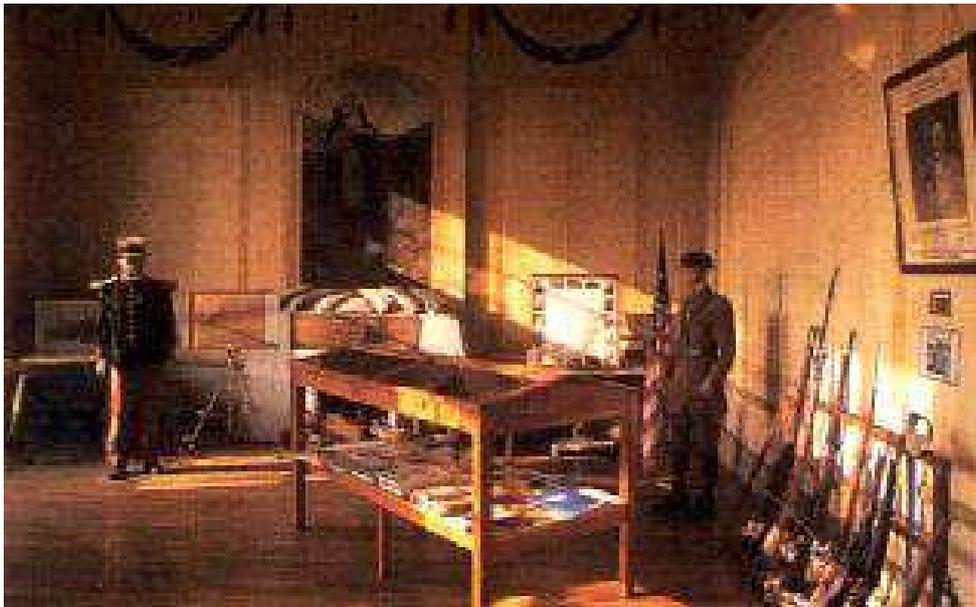
Créée en 1915 au nord de Suippes (près de la D977) et recueillant les corps des soldats tombés dans le secteur de Perthes-les-Hurlus, elle fut aménagée de 1920 à 1938 (20 263m²). Composée de 4 864 tombes dont celle du caporal Louis Girard (affaires des caporaux de Souain), elle ne comprend pas d'ossuaire. Une stèle rappelle la reconnaissance de Suippes à ces morts. Nécropole restaurée en 1988.

MA10-i11 Nécropole nationale de la ferme de Suippes

Nécropole comprenant 9 361 soldats de la 1^{ère} guerre mondiale et 1932 soldats de la 2^{ème} guerre mondiale. Situé sur le bord de la RD77, il s'étend sur 47 708 m². Aménagé entre 1932 et 1935 il est

actuellement en travaux de rénovation et comporte également un monument du Touring-club de France rappelant les 5 villages détruits inclus dans le camp de Suippes.

ESPACE ANNEXES



(MA10-i2 Salle franco-américaine de Sommepey-Tahure – site Champagne 14-18 – 2008)



(MA10-i4 Monument américain du Blanc-Mont – photo Arnel Peron 2009)



(MA10-i5 Cote 191 – Massiges – photo Eric Marchal 2010)



(MA10-i7 Cimetière militaire de Laval-sur-Tourbe – Département de la Marne 2016)

